

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 24 MAI 2023

Date de la convocation
17.05.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 27

L'an deux mille vingt trois
le vingt quatre mai,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire
délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,
M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme TRAVOUILLOIN.

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :

Tarifs 2023 – Droits de place pour installation des cirques

Mme Laurence MOUSSEAU, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il convient de faire délibérer le Conseil Municipal sur la mise en place de tarifs à
pratiquer lors de la venue de cirques. Les propositions sont les suivantes :

Cirques et Théâtres

- Sans chapiteau 100.00 € par jour
- Chapiteau 1 mât 120.00 € par jour
- Chapiteau 2 mâts 150.00 € par jour
- Eau comprise, mais sans électricité (la demande d'ouverture d'un
compteur provisoire sera faite par le demandeur auprès du fournisseur
d'énergie).

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **16 JUIN 2023**

Publié le : **16 JUIN 2023**

Notifié le :

Vu l'avis favorable de la Commission « Événementiel, Vie associative » en date du 15 mai 2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette proposition de tarifs pour 2023.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

